

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**Syndicat Mixte Interdépartemental
d'Aménagement du Chéran
60 C chemin du Moulin
74150 MARIGNY-SAINT-MARCEL**

L'an Deux Mille Vingt Trois, le 05 décembre à 20 heures
Le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Yohann TRANCHANT à Cusy

Nombre de délégués titulaires présents : 9

Nombre de délégués suppléants présents et votant, remplaçant un délégué titulaire absent : 3

Nombre de pouvoir : 3

Date d'envoi de la convocation le 21 novembre 2023

Titulaires présents :

Yohann TRANCHANT, Francis VAUJANY

Agnès BARILLIER, Roland DUBOIS, David DUBOSSON, Françoise MUGNIER, Gilles REY

Daniel ROCHAIX, Hervé FERROUD-PLATTET

Titulaires absents :

Alexis BUTTIN, Jean-Pierre LACOMBE, Martine VIBERT

Jean-François BRAISSAND

Patricia MERMOZ

Vincent BOULNOIS, Jean-Pierre FRESSOZ, Max JOLY, Eric DELHOMMEAU

Pouvoirs

Patricia MERMOZ donne pouvoir à Agnès BARILLIER,

Jean-Pierre FRESSOZ donne pouvoir à Daniel ROCHAIX,

Eric DELHOMMEAU donne pouvoir à Hervé FERROUD-PLATTET,

Madame Agnès BARILLIER été élue secrétaire de séance

Réf : D_E_002_23

Objet : DEMANDE DE FINANCEMENT DES MISSIONS DE PRESERVATION ET DE RESTAURATION DES MILIEUX SUR LE BASSIN DU CHERAN – ANNEE 2024

En 2024, le SMIAC va poursuivre ses missions d'animation au titre de la « préservation et de la restauration des milieux sur le bassin du Chéran ». Les agents assureront la gestion au quotidien, la mise en place et le suivi des actions suivantes :

- Constitution d'un état des lieux du bassin versant
- Définition des stratégies d'intervention multithématiques
- Elaboration d'un programme multithématique 2025-2029
- Concertation et consultation des partenaires et acteurs du bassin
- Remobilisation du comité de bassin Chéran
- Elaboration d'un projet de territoire pour la gestion de l'eau (PGTE)
- Mise en œuvre de la campagne 2024 de l'observatoire qualité
- Animation et mise en œuvre du PGZH (Zones Humides)
- Finalisation des études de danger des systèmes d'endiguement
- Finalisation de l'étude de renaturation des Iles du Chéran

- Assistance à maîtrise d'ouvrage et appui technique aux riverains
- Valorisation et sensibilisation
- Contractualisation AERMC/CD74
- Reconnaissance EPAGE

Le coût prévisionnel de ces missions, réalisées par le directeur opérationnel et trois chargés de missions pour l'année 2024, est de 291 000 €.

Plan de financement :

Dépenses

	<i>Montant TTC</i>
Traitement et Charges (4 agents)	220 000 €
Autres frais (forfait de 30%)	66 000 €
Achat de tablettes et téléphones portables (TTC)	5 000 €
TOTAL	291 000 €

Recettes

	<i>Participation</i>	<i>Montant</i>
Agence de l'Eau RMC	50%	145 500 €
SMIAC	50%	145 500 €
TOTAL	100 %	291 000 €

Après avoir entendu Monsieur le Président et délibéré, le Comité Syndical

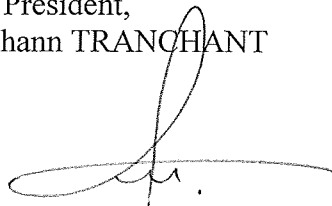
DECIDE

DE VALIDER le plan de financement prévisionnel des missions 2024.

DE SOLLICITER l'aide financière de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse et de tout autre partenaire potentiel, pour la réalisation des missions.

D'AUTORISER le président à signer tous les documents nécessaires.

Le Président,
Yohann TRANCHANT



La secrétaire de séance
Agnès BARILLIER

Votants	
Pour	15
Contre	0
Abstention	0